



FICHE EXPERIENCES N°1

Politique régionale d'accueil et mise en place des pôles locaux d'accueil

NOM ET RAISON SOCIALE DE LA STRUCTURE RESPONSABLE :

RÉGION LIMOUSIN, collectivité locale

1. INTITULE DU PROJET OU DE L'ACTION

Politique Régionale d'accueil et mise en place des pôles locaux d'accueil

2. ETAT MEMBRE

France

3. REGION

Limousin

4. TERRITOIRE D'APPLICATION DU PROJET / ACTION

Région - Niveau de déclinaison du dispositif : en priorité le "pays"

5. DONNEES DE CADRAGE

Nb de communes : 747 Nb d'habitants : 72 3800 (2005) Densité : 42h/km²
 % Agriculteurs : 6,87 % (données 2006)
 % - de 20 ans : 19,48 % + de 60 ans : 29,41 (données 1999) Taux de chômage : 7,1 % (3^{ème} tr. 2006)

6. OBJECTIFS DU PROJET / ACTION

- **Objectif général :**
 - construire le maillon local d'une chaîne d'accueil qui met en jeu plusieurs échelles en donnant aux territoires les moyens, en particulier humains, de construire une politique et un programme d'actions favorisant l'accueil,
 - favoriser, ce faisant, la structuration des territoires intercommunaux.
- **Objectifs de travail :**
 - collecter, structurer et rendre lisible l'information relative à l'offre d'accueil sur le territoire (offre économique, résidentielle, de services, conditions de vie sur le territoire ...)
 - répondre concrètement aux demandes d'installation = assurer une fonction d'écoute, de repérage des besoins et de calage des modalités de mise en œuvre de la réponse aux besoins,
 - suivre le parcours d'installation = fonction de fil rouge,
 - promouvoir l'offre d'accueil du territoire.

7. FACTEUR DECLANCHANT DU PROJET / ACTION

Dans un contexte marqué par un déclin démographique persistant - avec tous les corollaires que l'on peut imaginer -, l'arrivée de nouveaux habitants constitue un enjeu majeur pour l'aménagement et le développement du Limousin.
 La politique développée directement à l'échelle régionale (actions de promotion - prospection ...) ne peut néanmoins se suffire et doit s'appuyer, pour fonctionner, sur des territoires infra-régionaux structurés et mobilisés autour de la problématique de l'accueil.
 Or, cette mobilisation est fréquemment entravée par le manque de moyens humains spécifiquement dédiés à l'accueil. Le dispositif des pôles locaux d'accueil est conçu pour surmonter ces difficultés.

8. PUBLICS VISES

Dispositif destiné aux territoires de projet : prioritairement les pays et, dans une moindre mesure les intercommunalités de proximité. Les bénéficiaires finaux de ce dispositif sont bien entendu les candidats à l'installation extérieure au territoire, la population locale ne devant par ailleurs pas en être exclue.

9. DESCRIPTION DU PROJET

- A partir d'une démarche de préfiguration associant représentants élus du territoires, partenaires potentiels du projet d'accueil (représentants associatifs locaux, socio-professionnels ...) et Région Limousin, le dispositif "Pôle Local d'Accueil" permet le financement :
- de l'animation de la politique locale d'accueil (financement d'un chargé d'accueil)
- de l'ingénierie (études)
- d'un programme annuel d'actions.

L'intervention des Pôles Locaux d'Accueil est encadrée par un cahier des charges identifiant les missions du dispositif :

- ▲ 1. construire et/ou collecter et rendre lisible l'information locale relative à l'offre d'installation (offres d'emplois, possibilités de reprise-création d'activités, disponibilités résidentielles, organisation et fonctionnement du territoire, présentation des services à la population)
- ▲ 2. assurer le primo-accueil des candidats à l'installation et leur mise en relation avec les interlocuteurs susceptibles de les épauler dans le montage de leur projet d'installation
- ▲ 3. suivre et faciliter l'intégration des nouveaux installés
- ▲ 4. en lien avec l'échelon régional, promouvoir les offres d'installation du territoire et prospecter.

L'intervention des pôles locaux d'accueil s'opère à la fois de manière individuelle sur leur territoire et dans un cadre collectif : celui du réseau d'accueil associant les pôles locaux et le service Accueil de la région Limousin.

10. METHODE ET STRATEGIE

La mise en place et le soutien à un pôle local d'accueil sont subordonnés à l'existence d'une véritable volonté politique, traduite par une délibération de l'organe politique local.

Alors que le recours à des forces vives extérieures au territoire pour relancer la dynamique de vie de ce même territoire ne peut manquer d'interpeller l'ensemble des habitants et de leurs représentants élus, il s'agit par ce biais de s'assurer qu'un minimum de sensibilisation et de débat a eu lieu.

11. PRECISEZ LE NOMBRE ET LE TYPE DE STRUCTURES ET / OU PARTENAIRES ASSOCIES OU IMPLIQUÉS

Chambres consulaires	B
Associations	A4
Entrepreneur individuel	A1
Entreprises / sociétés	A2
Communes	B1
Communautés de communes	B2

12. COUT TOTAL DU PROJET ET FINANCEMENTS MIS EN ŒUVRE (BUDGET)

Animation : coût moyen = 35 000 € / an / territoire
 Programme d'actions : coût moyen = 20 000 € / an / territoire
 Financements mis en œuvre : Contrat de Plan Etat / Région et crédits européens (FEDER et FSE)

13. EN QUOI, SELON VOUS, CETTE ACTION OU CE PROJET EST-IL INNOVANT OU SPECIFIQUE ?

- L'innovation consiste ici :
- ▲ 1. à organiser le territoire autour d'une thématique émergente, celle de l'accueil de nouvelles populations en milieu rural
 - ▲ 2. à réinterpréter le thème du développement local à partir de cette même thématique nouvelle, en plaçant l'homme au centre du développement en tant que ressource déterminante de l'avenir des territoires
 - ▲ 3. à identifier un service, un maillon manquant dans la chaîne de l'accueil de porteurs de projet ruraux : le primo-accueil
 - ▲ 4. à assurer ce service en prenant en compte non seulement la dimension professionnelle du projet, mais également sa dimension familiale et personnelle (notion de projet de vie).
 - ▲ 5. à articuler, de manière aussi égalitaire que possible l'action d'une Région et celles de collectivités de base (co-définition et co-construction de la stratégie et de nombreux outils).

14. DÉCRIVEZ LES RÉSULTATS OBTENUS (Aspects quantitatifs et qualitatifs)

7 pôles locaux d'accueil en fonctionnement et 1 en préfiguration (soit 50 % des pays limousins).
 Entre 60 et 100 contacts annuels de candidats à l'installation par territoire et une vingtaine d'installations annuelles sur chaque territoire.

● Sur le plan qualitatif :

- un apport évident en terme de structuration des territoires. La mise en œuvre de dispositifs locaux d'accueil "force" les territoires à améliorer la qualité de leurs interventions : meilleure connaissance de l'offre d'installation, impératif de calage des partenariats de travail avec les acteurs techniques et territoriaux de l'installation ...
- une incitation forte à la territorialisation des interventions d'un certain nombre d'opérateurs (consulaires par exemple).

15. DECRIVEZ LES EFFETS INDUITS (sur le projet de développement local, sur les populations locales, sur les partenaires, sur l'image du territoire en interne et à l'extérieur...)

Cf. point 14

Ajoutons également que l'intervention des pôles locaux d'accueil en terme de sensibilisation du territoire (mise en valeur des expériences et des richesses locales) contribue indubitablement à améliorer l'image que les autochtones ont de leur propre territoire et conduit, ce faisant, à renforcer la confiance de tous en l'avenir de leur territoire de vie.

C'est d'ailleurs là la condition nécessaire pour accueillir sereinement.

16. LES PROBLEMES RENCONTRES ET LES SOLUTIONS TROUVEES

● Problèmes rencontrés :

- ▲ la difficulté à mobiliser réellement le tissu local, au-delà des "grands décideurs" et des techniciens de développement. Un problème d'ancrage de la démarche, en somme.
- ▲ la difficulté à situer - et faire accepter - un nouveau métier, de nouveaux modes de travail dans un jeu d'acteurs assez encombrés : travail d'écoute et de décryptage des besoins des candidats à l'installation, activation des partenaires détenant les éléments de réponse aux besoins des candidats.
- ▲ la difficulté à "jouer collectif" au sein du réseau d'accueil,
- ▲ la difficulté à définir l'offre, en particulier économique du territoire au-delà du simple enjeu de la reprise d'entreprises.

● Solutions trouvées :

- ▲ Pas de solution toute faite. Pour lever ces difficultés, il s'agit essentiellement, dès l'amorce de la réflexion, d'associer le plus largement possible tous les acteurs potentiellement concernés.
- ▲ Formation à la construction d'offres d'activités économiques
- ▲ Appui régional à la formalisation des projets et à l'ingénierie locale.

17. QUELS ONT ETE LES FACTEURS DETERMINANTS DU PROJET (PARTENARIAT ? DEMARCHE ? OUTILS ...) ?

Se donner le temps de construire une relation de confiance avec les différents partenaires concernés.

18. PERSPECTIVES (ABANDON, RECONDUCTION, EVOLUTION...)

Reconduction du dispositif dans le futur Contrat de Projet Etat / Région et dans le cadre de la mobilisation du FEADER.

Contact : Région Limousin, service Accueil, Stéphane GRASSER
 Email : s-grasser@cr-limousin.fr
 Site Internet : www.region-limousin.fr